

Les actualités du trimestre



Le mot du Président

Votre association a besoin d'adhérents pour poursuivre ses activités. Aussi, je vous incite à en parler largement autour de vous et à venir à nos prochaines actions accompagnés d'un collègue. Merci



Se former techniquement

Ce mois-ci, la formation « Techniques de cultures pommes de terre et oignons » a débuté le 16 avril. La prochaine séance est prévue le 5 juin matin. Vous n'avez pas pu venir le 16, nous vous invitons à être présent le 5. Au cours de la matinée, notre intervenant fera un point sur les cultures d'oignons et de pommes de terre au cours d'un tour de plaine. L'intérêt de la date est qu'il sera possible d'étudier la même culture à des stades différents et ainsi d'avoir une approche plus globale des itinéraires techniques. Pour vous inscrire le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site salaries-agricoles-28.fr

Tracteurs : la vigilance s'impose pour travailler en sécurité

(<https://www.groupama.fr/assurance-agricole/conseils/travail-securite-tracteur/>)



Au cours de la saison, l'activité connaît par moment des périodes de forte intensité. Lors de ces moments, les risques d'accidents sont élevés. Donc avant de partir prenez le temps de vous sécuriser et de ne pas céder à la précipitation. Quelques conseils :

- Les vérifications avant de partir : le bon état du tracteur, une tenue adaptée, des interventions en sécurité, les bonnes pratiques pour éviter les risques de chutes.
- Prudence sur la route, mettez votre ceinture. Un choc à 30 km/h peut être mortel
- Sécurisez l'environnement de travail : soyez vigilant à la co-activité, aux lignes électriques, à votre vitesse, aux éclairages en cas de travail de nuit, etc.



Moissonner vite et bien



Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site salaries-agricoles-28.fr

Contact

- contact.asa28@gmail.com
- 06 69 45 92 56
- Instagram : asa28asso

**Adhérer et faites
adhérer à l'ASA**



Prochain rendez-vous

3 juin : à la découverte du saumurois et du layon (visite du musée du champignon et d'une exploitation viticole)